

Procuration sous seing privé

Vu le décret n° 93-861 du 18 juin 1993 modifié portant création de l'établissement public Météo France ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 16 et 190 ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, en date du 27 septembre 2023, nommant Magali VALIERE agent comptable principal de Météo-France ;

Vu l'arrêté du 13 octobre 2023 portant détachement d'un administrateur des finances publiques adjoint ;

Vu la décision n° 2018-1537 du 27 décembre 2018 modifiée portant organisation générale de l'établissement en matière financière et comptable ;

Vu la lettre n° RH1B/2022/03/4040 en date du 17 mars 2022 de la Direction Générale des finances Publiques fixant la date d'installation de Magali VALIERE en qualité d'agent comptable à compter du 1^{er} octobre 2023 ;

Vu l'agrément de la Présidente-Directrice générale de Météo-France donné ci-contre ;

1. Procuration générale :

Je, soussignée Magali VALIERE, agent comptable principal de Météo-France, déclare constituer pour mandataire général à titre permanent :

M. Pascal VERMOT-PETIT-OUTHENIN, fondé de pouvoir ;

M. Laurent CHABRY, chef du service « Dépenses et Rémunération » ;

M. Kévin DREVON, chef du service « Comptabilité, Contrôle Informatique » ;

M. Julian ROMERO, chef du service « Recettes, Comptabilisation et Contentieux ».

Pouvoir leur est donné de :

- passer et signer tous actes, d'élire domicile et de gérer et administrer pour moi et en mon nom l'ensemble des opérations et décisions relevant de l'agence comptable principale de Météo-France ;
- opérer les recettes et les dépenses relatives à tous services, sans exception ;
- recevoir et payer toutes sommes qui sont, ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, aux débiteurs et créanciers de l'Etablissement ;
- exercer toutes poursuites, acquitter tous mandats et exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements ;
- effectuer les déclarations de créances et agir en justice ;
- donner et recevoir quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, signer récépissés,

quittances et décharges, fournir tous états de situation et toutes pièces demandées par l'Administration ;

- représenter l'agent comptable principal dans les instances, commissions ou réunions auxquelles il participe et auprès des administrations et des tiers ;
- effectuer toutes opérations relatives aux comptes de dépôt de fonds détenus auprès de la Direction générale des finances publiques.

En conséquence, je leur donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de l'agence comptable de Météo-France, entendant ainsi leur transmettre tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer et administrer les services de l'agence comptable principale.

Pour la bonne administration des services, ces pouvoirs sont répartis à titre principal aux mandataires précédemment désignés comme suit :

- mandataire général principal : M. Pascal VERMOT-PETIT-OUTHENIN en qualité de fondé de pouvoir ;
- mandataire général secondaire (*en cas d'empêchement, d'absence de moi-même ou de mon fondé de pouvoir ou urgence*) : MM. Laurent CHABRY, Kévin DREVON et Julian ROMERO.


2. Procurations spéciales :

Je, soussignée Magali VALIERE, agent comptable principal de Météo-France, déclare constituer pour mandataires spéciaux à titre permanent :

- Laurent CHABRY, chef du service « Dépenses et Rémunération », pour passer et signer tous actes, élire domicile, gérer et administrer l'ensemble des opérations et décisions relevant du service « Dépenses et Rémunération » ;
- Kévin DREVON, chef du service « Comptabilité, Contrôle Informatique », pour passer et signer tous actes, élire domicile, gérer et administrer l'ensemble des opérations et décisions relevant du service « Comptabilité, Contrôle Informatique », ainsi que pour signer les virements bancaires ;
- Julian ROMERO, chef du service « Recettes, Comptabilisation et Contentieux », pour passer et signer tous actes, élire domicile, gérer et administrer l'ensemble des opérations et décisions relevant du service « Recettes, Comptabilisation et Contentieux » ;
- Guylaine FANNY, gestionnaire comptable au sein des services « Dépenses et Rémunérations » et « Recettes, Comptabilisation et Contentieux », pour signer tous les actes relatifs à la gestion comptable des opérations financières de la direction interrégionale Antilles Guyane de Météo-France, dans le strict cadre de ses attributions ;

Météo-France

73, avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé CEDEX - France

www.meteofrance.fr  @meteofrance

Météo-France, certifié ISO 9001 par AFNOR Certification

- Mmes Élise MARÉCHAL et Cécile BEAUPOIL et M. Nicolas SOPRANA, gestionnaires comptables au sein du service « Dépenses et Rémunérations », pour traiter les opérations ponctuelles et récurrentes du pôle Rémunérations n'impliquant pas une prise de position de principe de l'agent comptable principal, dans le strict cadre de leurs attributions ;
- Mmes Sarah TÈCHE et Guylaine FANNY et MM. William PETERS, et Jean-Valéry MÉLONE, gestionnaires comptables au sein du service « Comptabilité, Contrôle Informatique », pour consulter les comptes DFT (Dépôts de fonds au Trésor) et traiter les bordereaux de virement, dans le strict cadre de leurs attributions.

Les précédents mandats et délégations sont abrogés à compter de la date de signature de la présente procuration sous seing privé.

Fait à Saint-Mandé, le 25 septembre 2024

Agrément de la Présidente-Directrice générale

L'agent comptable principal

Signé

Signé

Virginie SCHWARZ

Magali VALIERE


Le mandataire général :

Signé

Pascal VERMOT-PETIT-OUTHENIN

Météo-France

73, avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé CEDEX - France

www.meteofrance.fr  @meteofrance

Météo-France, certifié ISO 9001 par AFNOR Certification

Les mandataires spéciaux :

Signé

Julian ROMERO

Signé

Laurent CHABRY

Signé

Kévin DREVON

Signé

Guytaine FANNY

Signé

Nicolas SOPRANA

Signé

Elise MARECHAL

Signé

Cécile BEAUPOIL

Signé

Sarah TECHE

Signé

William PETERS

Signé

Jean-Valéry MELONE

Météo-France

73, avenue de Paris - 94165 Saint-Mandé CEDEX - France

www.meteofrance.fr [@meteofrance](https://twitter.com/meteofrance)

Météo-France, certifié ISO 9001 par AFNOR Certification